

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 5121

présenté par  
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES  
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

**ARTICLE PREMIER**

Au début de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« en améliorant la capacité exportatrice, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à enlever cette mention nouvelle. S'il est juste de viser une meilleure maîtrise de nos importations et exportations, il n'y a pas de sens à rechercher l'amélioration de notre capacité exportatrice. Nos politiques publiques doivent permettre de nourrir la population sans pénaliser la capacité des autres à nourrir leur population.

Cette politique de prédation des marchés locaux des pays du Sud est une catastrophe à tous points de vue. Derrière le mythe de la France nourricière, des agroindustriels envahissent les marchés des pays du sud, les déstabilisent, appauvrissent les populations locales qui n'ont plus de quoi vivre et sont contraintes à l'exil. De nombreux cas ont été documentés par les ONG de solidarité internationale. C'est par exemple le cas des agroindustriels européens qui inondent les marchés d'Afrique de l'Ouest avec du lait en poudre ré-engraissé avec de la matière grasse végétale vendu jusqu'à 30 à 50% moins cher que le lait produit localement. "L'UE exporte des volumes croissants de ce produit à bas coûts et aux qualités nutritives inférieures au lait. En 2020, selon les derniers chiffres disponibles, l'UE a exporté pour 2,1 milliards d'euros de ces poudres, soit 56% du total des produits laitiers européens exportés vers l'Afrique de l'Ouest".